



OCTOBRE 2021



ÉLECTIONS
2021

L'UNSA RATP, sortie des urnes en première position aux dernières élections, a pris la direction de la cogestion UNSA/CGT/CFE CGC en janvier 2019. Ce principe de cogestion résulte de la nécessité de disposer d'une majorité absolue pour mettre en œuvre les décisions.

Quelle situation avons-nous trouvé ?

Le CE RATP est l'un des tous premiers de France par l'importance de son budget (89 millions d'euros dont 50 de subvention de la RATP).

Il possède un patrimoine immobilier très important, en grande partie vétuste, parfois peu utilisé ou pas du tout, coûteux en frais d'entretien. Mais ce patrimoine est l'héritage de nos anciens et il nous procure une liberté non négligeable afin de ne pas être « prisonniers » des groupes privés de vacances.

Les systèmes informatiques sont dépassés, produisant bugs sur bugs et interdisant un fonctionnement moderne du CE (comme l'envoi de places par internet, par exemple). Nous avons tous des relations, des amis qui bénéficient des prestations de leur CE. Malgré l'importance du nôtre, ses moyens financiers élevés, nous avons beaucoup de retard sur beaucoup de plans.

Nous trouvons donc un très bel outil mais qui n'a pas su évoluer.

Quel mandat pour la nouvelle équipe dirigeante du CE ?

En prenant la direction du CE en janvier 2019, l'**UNSA RATP** avait un mandat clair : moderniser le CE, apporter de nouvelles prestations aux agents, le débarrasser de tous les coûts inutiles pour les reverser directement aux agents sous diverses formes.

Deuxième axe : rendre le CE accessible à tous, quel que soit le métier ou la catégorie ! La refonte des tranches a déjà permis une nette évolution en la matière.

Quels changements entrepris depuis ?

➤ **Les systèmes informatiques ont été modernisés**, des conventions passées avec des prestataires (happy Pal par exemple) offrant les services dont tous les français bénéficient par ailleurs.

> **Plus besoin de se déplacer pour obtenir des places par exemple !**

➤ **Le patrimoine est en cours de réorganisation** afin de dégager des marges réinvesties dans de nouvelles offres.

> **Était-il normal de conserver par exemple une propriété fermée au public depuis 10 ans mais gardiennée 24/24 ?**

En prenant la Direction du CE, l'**UNSA RATP** a développé l'accès à une offre « vacances » élargie auprès de prestataires reconnus, comme Cap Fun par exemple !

L'**UNSA RATP** estime qu'il faut offrir une large palette d'offres de vacances, du centre RATP jusqu'à la location privée, diversifiée chaque année.

> **Le patrimoine CE doit offrir des séjours à un tarif défiant toute concurrence, tout en offrant des prestations quatre étoiles !**

C'est le sens du projet « Noirmoutiers » qui va être complètement renouvelé, modernisé, amélioré et offrir des vacances d'un nouveau type pour le CE, comme un logement dans les arbres par exemple et de multiples bassins pour se rafraîchir !

OCTOBRE 2021

- **Autre exemple, la restauration.**
 - > **Nous avons augmenté fortement le nombre de distributeurs automatiques afin de mieux répondre aux besoins, quelle que soit l'heure.**
- **En politique culturelle l'UNSA RATP** a multiplié les initiatives CE, permettant aux agents d'avoir accès à une multitude d'offres !
 - > **Happy Pal permet notamment l'achat de billets à tarifs réduits, le CE a privatisé plusieurs musées et poursuivra dans cette voie : Quai d'Orsay, Le Louvre, Quai Branly, prochainement les Catacombes de Paris, ainsi que des parcs d'attraction comme Astérix ! Nous avons élargi la participation CE de 50 euros aux activités sportives et culturelles de nos enfants à toutes les tranches d'âge !**
- Vous avez tous constaté le saut qualitatif de **l'Arbre de Noël** avec la privatisation de Disney et l'allocation de chèques cadeaux. La Covid a entravé le renouvellement de cette proposition.
 - > **Nous sommes loin du sempiternel spectacle sur glace de Bercy !**
- Enfin, tout récemment, le CE a alloué une **allocation de rentrée scolaire**, c'est une nouveauté qu'il faudra renouveler et anticiper pour que les familles reçoivent cette aide courant août !

Le CE a pris beaucoup d'autres initiatives, n'hésitez pas à consulter le site internet régulièrement !

Il reste des marges importantes d'évolution au bénéfice des agents si la future majorité poursuit dans ce sens ! Nous sommes loin d'avoir exploré tous les domaines possibles, mis en œuvre le plus souvent dans d'autres CE, pourquoi pas chez nous ? L'**UNSA RATP** fera des propositions en temps utiles.

Lors des prochaines élections, vous êtes devant un choix simple :

- **Soit soutenir une autre démarche mais nous doutons que certaines des nouveautés de ce mandat perdurent ! Retour en arrière ?**
- **Soit soutenir notre démarche par votre vote : vous avez vu les changements lors de ce mandat, vous faites confiance à l'UNSA RATP pour en initier d'autres !**

***Vous appréciez les changements mis en œuvre ?
Vous en souhaitez d'autres ?***

**Alors, du 22 au 26 novembre 2021,
votez UNSA RATP !**



Un seul intérêt, le vôtre !

DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2021, VOTEZ ET FAITES VOTER UNSA RATP !